



Provence-Alpes-  
Côte-d'Azur



# Le coût de production chez les éleveurs caprins Grand Pastoral

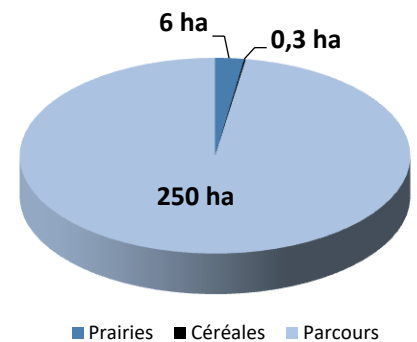
## REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Ce système est caractérisé par une conduite extensive des animaux et par une utilisation maximale des surfaces pastorales disponibles autour du siège d'exploitation. L'objectif est de limiter au maximum les charges liées à l'alimentation du troupeau. Le niveau de production laitière des animaux, sans être négligé, n'est pas prioritaire. La taille du troupeau sert de variable d'ajustement pour atteindre un objectif de litrage.

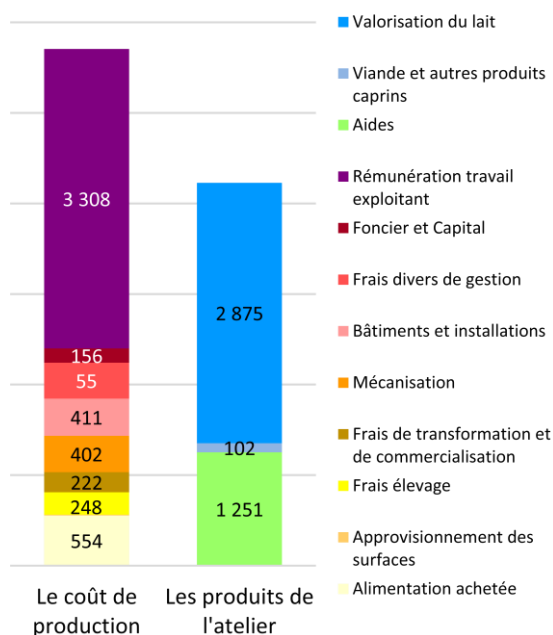
Ces élevages peuvent se trouver sur l'ensemble de la région PACA, à l'exception des zones d'altitude où le pâturage hivernal n'est pas possible. Ils restent cependant dominants dans les départements du Var et des Bouches du Rhône.

### Présentation des 13 ateliers étudiés

Main d'œuvre totale	1,90 UMO
<i>dont main d'œuvre salariée</i>	<i>0,55 UMO</i>
Nombre de chèvres	91
Lait produit/chèvre	250 litres
Quantité de lait commercialisée	18 680 litres

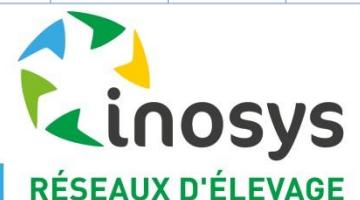


### Quelques indicateurs sur le coût de production

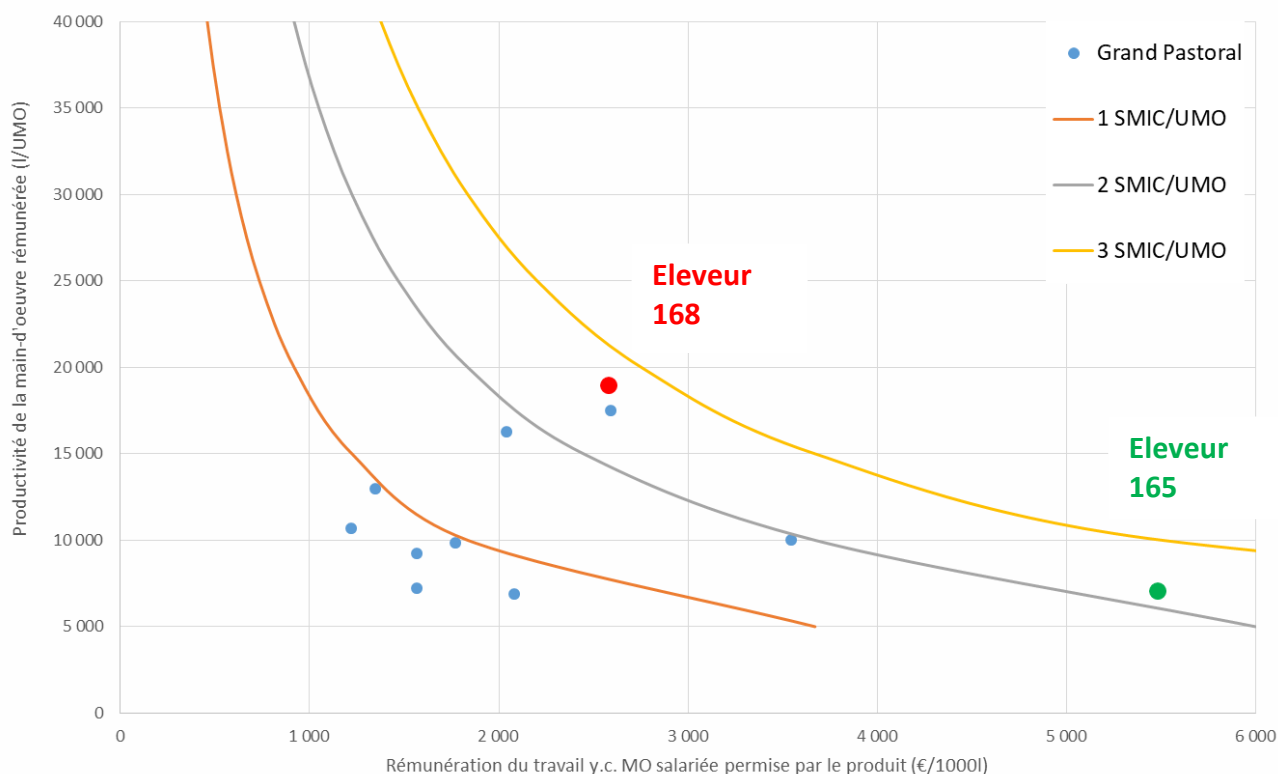


	Moyenne	Quart supérieur	Votre élevage
Productivité du travail (€/1 000 l)	10 850	15 500	
Coût de production total (€/1 000 l)	5 710	3 470	
Coût de production hors travail (€/1 000 l)	2 400	1 210	
Produit total de l'atelier (€/1 000 l)	4 230	4 120	
Valorisation du lait (€/1 000 l)	2 875	2 580	
Prix de revient du lait pour 2 SMIC/UMO exploitant (€/1 000 l)	4 350	1 930	
Rémunération travail permise par le produit (SMIC/UMO)	1,03	2,65	

COLLECTION RÉSULTATS



## ANALYSE DE LA VARIABILITE DU COUT DE PRODUCTION ET DIFFERENTES STRATEGIES MISES EN ŒUVRE PAR LES ELEVEURS



Les troupeaux grands pastoraux sont pour la majorité composé de caprin de race rustique et donc avec une production laitière inférieure aux autres races (250 L/chèvre). C'est pourquoi le nombre de chèvre est le plus élevé de l'ensemble des systèmes fromagers étudiés. La quantité de lait commercialisée est inférieure aux autres systèmes (18 680 L) mais pour assurer une bonne valorisation du lait, les exploitations misent sur la fabrication de produits à forte valeurs ajoutées de type brousse et une commercialisation sur des circuits de proximité.

La majorité du parcellaire est composé de parcours (97 %), seuls 2,5 % de la surface parcellaire sont composés de prairies (généralement utilisées en soupade) et les cultures ne comptent que pour moins de 1 %.



Crédit photo : Christine Guinamard - IDELE

168

Exploitation Grand Pastoral de plaine à proximité d'un grand bassin de consommation.

**Une faible production laitière avec une valorisation légèrement inférieure à la moyenne contrebalancée par un niveau d'aides important permet une rémunération à 2,72 SMIC/UMO**



Productivité

L'exploitation est conduite par une seule personne, qui gère 105 chèvres et 19 000 litres de lait. L'exploitant a l'appui d'un bénévole (0,3 UMO). Avec 19 000 L/UMO, cette exploitation est située dans le groupe de tête concernant la productivité de la main d'œuvre.



Charges

Les charges alimentaires restent maîtrisées. Avec la valorisation de 254 ha de parcours, l'exploitation a une très bonne autonomie alimentaire. Les charges opérationnelles d'élevage ainsi que les charges de transformation et de commercialisation sont elles aussi maîtrisées, grâce entre autres à la localisation de l'exploitation à proximité de bassins de consommation importants. Le coût de production hors travail est parmi les plus faibles du groupe.



Produits

Bien que la valorisation du lait (1 800€/1 000 litres) soit faible, le niveau important des aides sauve le produit total (4 000 €/1 000 litres) et place cette exploitation légèrement inférieure à la moyenne du groupe.

165

Exploitation Grand Pastoral de plaine au cœur d'un grand bassin de consommation.

**Une bonne maîtrise des charges et une excellente valorisation du produit permet de contrebalancer la faible productivité laitière et d'assurer 2,25 SMIC/UMO**



productivité

L'exploitation est gérée par un couple. Les 117 chèvres du Rove sont conduites en monotraite et produisent 16 000 litres de lait. Avec 140 litres de lait par chèvre et une productivité faible de 5 500 litres de lait/UMO, cette exploitation se situe dans la fourchette basse de la région.



Charges

Du fait de la valorisation de plusieurs centaines d'hectares de parcours, l'exploitation est quasi autonome au niveau alimentation. Le système pastoral de l'exploitation permet de conduire ce troupeau important sans charge alimentaire importante. Les autres charges sont maîtrisées. Le coût de production hors travail de l'exploitation est parmi les plus faibles du groupe.



Produits

Le très fort produit total (7 000€/1 000 litres) est expliqué par une très bonne la valorisation du lait.

### En résumé



168



165

## LES MARGES DE MANŒUVRE

Les exploitations en système grand pastoral doivent être vigilantes sur les points suivants :

- Atteindre un niveau de production laitière suffisant
- Réduire les coûts de mécanisation
- Réduire les coûts du système d'alimentation.

### Améliorer les produits

	Variabilité (2 <sup>ème</sup> décile-Médiane-8 <sup>ème</sup> décile)			Votre élevage
<b>Valorisation du lait</b> (€/1 000 l)	2 044	3 073	3 450	
<b>Productivité du travail</b> (l/UMO)	7 107	10 000	14 932	
<b>Lait par chèvre (l)</b>	141	181	287	

### Réduire les charges

	Variabilité (2 <sup>ème</sup> décile-Médiane-8 <sup>ème</sup> décile)			Votre élevage
<b>Coût nourri logé</b> (€/1 000 l)	1 961	1 687	876	
<b>Mécanisation (l/UMO)</b>	651	388	101	
<b>Coût du système d'alimentation</b> (€/1 000 l)	1 527	1 151	693	
<b>Frais de transformation et de commercialisation</b> (€/1 000 l)	263	198	153	

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Juillet 2020 - Référence Idele : 00 20 601 017 - Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Élevage

#### Vos contacts dans les départements :

Josine GIRAUD - Chambre d'agriculture 04 - Tél. 04 92 30 57 78 - @: [jgiraud@ahp.chambagri.fr](mailto:jgiraud@ahp.chambagri.fr)  
Henriette COURSANGE - Syndicat caprin 05 - Tél. 04 92 52 53 27 - @: [h.coursange@free.fr](mailto:h.coursange@free.fr)  
Pascale CLERC - Chambre d'agriculture 06 - Tél. 04 97 25 76 53 - @: [pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr)  
Audrey SEIGNER - Chambre d'agriculture 13 - Tél. 04 42 23 86 45 - @: [a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr)  
Séverine PASTORELLI - Chambre d'agriculture 83 - Tél. 04 94 99 74 02 - @: [severine.pastorelli@var.chambagri.fr](mailto:severine.pastorelli@var.chambagri.fr)  
Michèle BULOT LANGLOIS - Chambre d'agriculture 84 - Tél. 04 90 74 47 40 - @: [michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr](mailto:michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr)

#### Coordination régionale :

Christine Guinamard - Institut de l'Élevage - Tél. : 04 92 72 32 08 - @: [christine.guinamard@idele.fr](mailto:christine.guinamard@idele.fr)  
Vincent ENJALBERT - MRE - Tél. 04 92 87 09 43 - @: [v.enjalbert@mre-paca.fr](mailto:v.enjalbert@mre-paca.fr)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France Agrimer. et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

